

MON ARGENT À LA BANQUE : SON IMPACT SUR LE CLIMAT

Pourquoi agir ?

Mon argent à la banque ne dort jamais ! Et pour qu'il fructifie, les établissements bancaires financent des projets permettant un profit. Mais savoir dans quels secteurs est placé notre argent n'est pas si simple. Des organisations non gouvernementales ont pris le parti d'estimer les effets de notre argent sur le climat et donnent des pistes pour réduire son impact.

Les accords de Paris, adoptés lors de la COP 21 de décembre 2015, ont fixé l'objectif de contenir l'augmentation des températures nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, le seuil d'1,5°C étant déjà hors d'atteinte. Cela équivaudrait à émettre annuellement moins de 2 tonnes de CO2 par individu, alors qu'un français émet en moyenne 9,9 tonnes. Les 195 pays signataires des accords se sont donc engagés vers cet objectif, qu'auraient dû suivre les banques pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.



Le Pape François, dans l'encyclique Laudato si (2015), constate les effets d'une économie dérégulée, néfaste pour la sauvegarde de la maison commune. L'exhortation apostolique Laudate Deum, adressée en octobre 2023 à toutes les personnes de bonne volonté à propos de la crise climatique, rappelait la prégnance de ces enjeux.

Les études menées par Oxfam et Reclaim Finance indiquent que les projets néfastes au climat sont toujours largement financés, notamment dans le domaine des énergies fossiles. Les banques françaises émettent ainsi près de 8 fois plus de gaz à effet de serre que l'ensemble des activités du territoire national. Si le rythme de nos émissions se maintient, c'est un réchauffement de 4°C qui sera atteint.

À partir de 2025, les banques seront tenues par la loi européenne de publier un plan de transition climatique. Mais, c'est à chacun de nous de veiller à ce que notre argent ne serve pas à financer ce qui nous détruit.

**Le service de l'écologie intégrale
du diocèse de Nantes**

